



«la maison
maternelle»

RAPPORT ANNUEL | 2023



SOMMAIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023-2024	3
CHIFFRES CLÉ	4
RAPPORT MORAL	5
RAPPORT D'ACTIVITE	6-7-8
RAPPORT FINANCIER	9-10-11
BILAN 2023 PASSIF/ACTIF	12-13
RESULTAT 2023	14-15
 ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS	
SIÈGE SOCIAL	16
MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL MANIN 75019 PARIS	17-18
MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL DE GLAYE MECS DE GLAYE, CETON (61 ORNE)	19-20
DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-EDUCATIF DAME DE MANOU (28 EURE-ET-LOIR)	21-22
INSTITUT MÉDICO-EDUCATIF « ARC-EN-CIEL » VIRY CHATILLON (91 ESSONNE)	23-24
ETABLISSEMENT ET SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL ESAT « LES ATELIERS DES PORTES DU PERCHE » - LA LOUPE (28 EURE-ET-LOIR)	25-26

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023-2024 DE « LA MAISON MATERNELLE »

DIDIER BENSAID

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2021.

Adhérent de La Maison Maternelle depuis 2013.

Maîtrise de sciences économiques option économétrie en 1976.

Investi dans différentes structures et instances : fédération de parents d'élèves (différents niveaux) et depuis 1996 Délégué Départemental de l'Education Nationale, avec pour mission de veiller aux bonnes conditions de vie de l'enfant, à l'école et autour de l'école.

De 2012 à 2018 : directeur général adjoint puis secrétaire général d'une joint venture filiale informatique de 2 groupes bancaires, PME de 200 collaborateurs.

MARIE-ANNICK BERNARD

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 1996.

Ancienne assistante de direction d'associations.

Epouse de Denis Bernard, arrière-petit-fils de Louise Koppe.

ALAIN COINTAT

Président du Conseil d'Administration de la « La Maison Maternelle » depuis 2015.

Contrôleur Général Honoraire des Offices Agricoles.

Ancien Directeur Général de l'ANDA (Association Nationale pour le Développement Agricole), de l'ODEADOM (Office de Développement de l'Économie Agricole d'Outre-Mer) et d'établissements publics.

BENEDICTE DE LAVENNE DE CHOULOT

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2014.

Secrétaire du Conseil d'Administration depuis 2018.

Avocate.

Chargée d'enseignement à l'Ecole de formation du Barreau, enseignante en droit international à la FACO et à l'école d'informatique IRIS. Correspondante du programme « Hors saison musicale » de l'Association « Pour que l'esprit vive ».

Membre de l'association Droit et procédure et AEDBF.

CHRISTIAN DULCY

Président d'Honneur depuis 2015.

Président du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » de 2006 à 2015.

MBA de l'INSEAD, Diplôme de Sciences-Po Paris, de l'Institut d'Administration des Entreprises de Paris.

Graphologue-Conseil SFDG-CGCF

Membre Honoraire de l'Organisation Internationale des Experts ORDINEX.

ALAIN FENEON

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2017.

Trésorier adjoint du conseil d'administration depuis 2023.

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Gestion (ESG Paris). Master Finances.

Contrôleur de gestion et chef de projets dans le secteur industriel.

Directeur financier dans plusieurs entreprises de l'industrie pharmaceutique.

PIERRE FOUILLADE

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2017.

Trésorier du Conseil d'Administration depuis 2023.

Ingénieur en agriculture et diplômé de l'ESSEC.

Ancien directeur de l'Office de l'Élevage (Ministère de l'agriculture), ancien Conseiller général du Cantal et ancien maire de Valette (Cantal).

Contrôleur général honoraire des offices agricoles.

PASCALE GODBARGE

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2021.

Adhérente de La Maison Maternelle depuis 2019.

Déléguée départementale de l'Education nationale

Pascale Godbarga a travaillé 31 ans à l'Education Nationale et a mené parallèlement une vie de bénévolat très remplie : 1970-1985 : association socio-culturelle de son quartier (présidente avec 14 activités) 1985-2020 : déléguée départementale de l'Education Nationale auprès des écoles primaires.

1985-2015 : association de jumelage franco-anglais-allemand

1985-2020 : association « EVEIL » (présidente de 2003 à 2020)

1995-2008 : conseillère municipale en charge du scolaire, social et handicap.

Adhérente en 1985, puis responsable de l'association de Viry-Chatillon et de ses environs pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, devenue association « Eveil » en 2003, elle a participé à l'évolution de ce secteur et collaboré au développement des trois établissements situés dans la commune de Viry-Chatillon. L'IME « Arc-en-Ciel » fut le premier IME de l'Essonne, ouvert en 1964 avec l'aide de la municipalité.

ODILE MOUDARRES

Adhérente de « La Maison Maternelle » depuis 2011.

Membre du Conseil d'Administration depuis 2014.

Secrétaire adjointe du Conseil d'Administration depuis 2023.

Maîtrise de Sciences Sociales appliquées au travail social - Assistante sociale pendant 35 ans notamment à la CAF de l'Essonne.

JEAN-PIERRE MUSSO

Membre du Conseil d'Administration de la « La Maison Maternelle » depuis 2009.

Préfet, chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre National du Mérite.

Ancien préfet du Gers (1997-1999), ancien chargé de mission à l'inspection générale de l'administration du ministère de l'intérieur (1999-2008).

PHILIPPE PEREZ

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2010.

Addictologue - Consultant RH.

CHIFFRES CLE 2023

1891 CREATION DE « LA MAISON MATERNELLE »

1899 RECONNAISSANCE D'UTILITE PUBLIQUE

152 ADHÉRENTS

11 ADMINISTRATEURS

6 ETABLISSEMENTS ET SERVICES

330 ENFANTS, ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES ACCOMPAGNES EN 2023

49 ADULTES TRAVAILLEURS HANDICAPES ACCOMPAGNES EN 2023

240 PROFESSIONNELS SALARIES AU 31/12/2023 (215,50 ETP)

80 PROFESSIONNELS FORMES EN 2023

164 JOURNEES DE FORMATION EN 2023

16 895 M€ DE PRODUITS EN 2023

RAPPORT MORAL

Alain COINTAT

Président

Chers adhérents, chers amis,

2023 est une année de changements et de retour à l'équilibre.

Après l'arrivée d'un nouveau directeur général en 2022, nos équipes de direction ont été largement remaniées en 2023. De nouveaux chefs d'établissement ont pris leurs fonctions, M. Arnaud Landemaine au DAME et à l'ESAT, M^{me} Sophie Thevenet à la MECS de Glaye et M. Yves Salé à la MECS Manin.

Les travaux de modernisation de la gestion des établissements et du siège se sont poursuivis tout au long de l'année avec une harmonisation des pratiques et des savoir-faire pour mieux répondre aux exigences de rigueur et de qualité de l'accompagnement des personnes accueillies.

Nos établissements du secteur médico-social : DAME Le Nid des Bois, IME Arc en Ciel et ESAT Les Ateliers des Portes du Perche, ont poursuivi leur politique inclusive en s'ouvrant davantage sur l'extérieur avec la mise en place de nouveaux partenariats destinés à assurer un meilleur suivi de nos jeunes dans le milieu ordinaire.

Concernant notre ESAT, nous avons mis en application les nouvelles dispositions relatives au parcours professionnel et aux droits des travailleurs ainsi que celles sur le plein emploi. Une nouvelle organisation a également vu le jour pour améliorer les conditions de travail des travailleurs et des professionnels.

De nombreuses actions ont été réalisées au sein de nos établissements. Elles témoignent de notre volonté de promouvoir des initiatives créatives pour le bien-être et le développement de tous. Elles sont détaillées par notre Secrétaire dans son rapport d'activité 2023.

Sur les aspects financiers nous pouvons être satisfaits des résultats consolidés de l'exercice 2023, avec un retour à l'équilibre, alors que nous avons eu des dépenses exceptionnelles et conjoncturelles, dues notamment à de nombreux départs en retraite.

Je souhaite vous faire part de nos inquiétudes concernant nos établissements du secteur social, les Maisons d'Enfants de Glaye et de Manin à Paris. Comme internats, elles sont astreintes à un fonctionnement jour et nuit, sept jours sur sept et sur toute l'année.

Nous déplorons l'aggravation des contraintes auxquelles les MECS sont maintenant confrontés. Leurs difficultés, devenues particulièrement préoccupantes, ne concernent

pas seulement la Maison Maternelle, mais l'ensemble des Maisons d'Enfants.

À l'image de la société de plus en plus violente, les enfants placés dans nos deux établissements, dont beaucoup restent maintenant tous les week-ends, présentent un nombre croissant de troubles sévères du comportement, voire dangereux.

Cette situation nécessite un soutien particulier avec un encadrement renforcé et disposant de qualifications solides, sous peine de mettre à brève échéance en danger enfants et salariés.

Or, nos professionnels, face à ces évolutions et débordements, ont du mal à mener à bien leur mission éducative malgré leur engagement. Ils sont en souffrance. Ils déplorent un manque de reconnaissance de la part des pouvoirs publics qui par exemple tardent, soit à verser les primes déjà accordées à d'autres secteurs, soit à revaloriser les salaires.

Ce contexte défavorable avec de faibles rémunérations accentue le manque d'attractivité de nos métiers. Aussi, nous avons de plus en plus de mal à recruter du personnel qualifié. Les arrêts maladie se multiplient au point d'impacter fortement le fonctionnement des établissements.

Si malheureusement rien n'est fait, le risque est grand que l'avenir des enfants, adolescents et jeunes majeurs qui ont le plus besoin de soutien soit menacé à brève échéance.

Les parlementaires semblent avoir pris conscience de l'essoufflement de l'aide sociale à l'enfance et des manquements qui ont conduit à la situation actuelle puisqu'ils viennent de créer une commission d'enquête au sein de l'Assemblée nationale. Espérons que cette initiative sera de nature à faire bouger les lignes.

Permettez-moi, avant de conclure, de remercier tous nos professionnels du siège et des établissements, quel que soit leur rang, pour leur implication et leur dévouement. Merci aussi à tous nos enfants et adultes accompagnés, à ceux d'entre eux qui s'impliquent fortement dans les conseils de la vie sociale.

Merci aussi à vous, chers administrateurs, pour votre aide bénévole si précieuse dans la conduite de nos missions.

Enfin, chers adhérents, chers généreux donateurs, chers amis, toute ma reconnaissance pour votre soutien et votre fidélité.

RAPPORT D'ACTIVITE

Bénédicte DE LAVENNE

Secrétaire

Ce rapport d'activité a été rendu possible grâce à la contribution des équipes de la direction générale et des directions des établissements de l'Association qui en sont remerciées.

L'Association compte 152 adhérents en 2023, dont 93 à jour de leur cotisation.

L'ESAT « ATELIERS DES PORTES DU PERCHE »

L'établissement a accueilli 49 travailleurs au sein des différents ateliers en 2023. L'effectif au 31 décembre 2023 était de 45 travailleurs. L'ESAT a 11 salariés qui s'occupent des travailleurs et de la structure. La grande majorité des personnes sont atteintes de déficience légère et moyenne. Certaines présentent des pathologies mentales et quelques-unes souffrent de pathologies psychiatriques.

Missions

L'ESAT a vocation à :

- Favoriser l'autonomie et l'intégration sociale des travailleurs, dans un objectif d'inclusion professionnelle,
- Avoir un impact relationnel et psychologique à travers un travail effectué dans un cadre contenant et rassurant (réassurance, estime de soi, rompre avec l'isolement),
- Faire bénéficier les travailleurs d'activités de soutien à caractère médico-social et psycho-éducatif.

L'ESAT propose des activités de soutien et du travail au sein de ses ateliers :

- Entretien des espaces verts
- Entretien et nettoyage de locaux, préparation self-service
- Conditionnement et menuiserie
- Fabrication de palettes.

Activités

L'activité est stable, avec des partenaires réguliers. Les prestations professionnelles se sont poursuivies malgré l'inflation de 4,9% et une augmentation des tarifs d'achat du bois de palettes.

Deux textes réglementaires ont impacté l'accompa-

gnement social et professionnel des travailleurs : la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi et le décret du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en ESAT.

Le confort de vie des travailleurs a été au centre des préoccupations cette année afin d'améliorer leurs conditions de travail et de lutter contre l'absentéisme. L'organisation du travail a été repensée ainsi sur des semaines de 4 jours. Les résultats sont très concluants, les travailleurs sont moins souvent absents.

Les sols de l'atelier conditionnement et du bureau des moniteurs espaces verts ont été rénovés, un camion benne et un tracteur tondeuse ont été achetés. Une conseillère en insertion professionnelle a été recrutée pour travailler avec l'ESAT et le DAME de Manou. L'ESAT a participé au forum Handi'Perche pour présenter son offre de services. La plateforme de mobilité du bassin d'emploi a été rencontrée.

Enfin, des rencontres avec des clients de l'ESAT et des temps festifs ont ponctué l'année.

De nouvelles actions seront mises en œuvre en 2024 pour permettre aux travailleurs de monter en compétence avec des certifications professionnelles, des mises en situation en milieu ordinaire, la création d'une nouvelle activité en menuiserie et le développement des partenariats via la conseillère en insertion professionnelle.

MAISON D'ENFANTS DE GLAYE

L'établissement accueillait 60 enfants au 31 décembre 2023, originaires principalement de la Sarthe, mais aussi de l'Orne, de l'Eure-et-Loir et de Paris. Ces enfants ont fait l'objet d'un placement judiciaire du Juge des enfants ou d'une mesure d'accueil provisoire à l'initiative de l'ASE ou sur demande des parents. Les décisions de placement précisent les modalités d'accueil et de séjour de l'enfant au sein de la structure.

Missions

La MECS de Glaye a pour mission d'accueillir et d'héberger des enfants mineurs en difficulté sociale et/ou privée de façon temporaire. Elle remplit une fonction de suppléance familiale à caractère éducatif et social. Les axes directeurs du projet d'établissement sont l'accueil,

l'hébergement, la protection, l'éducation, la socialisation des enfants, en proximité avec leurs parents.

Activités

Les jeunes accueillis présentent souvent des problématiques complexes alliant à celles repérées

jusqu' alors des problématiques psychologiques, voire neuropsychiatriques. Les troubles de comportement de certains enfants sont envahissants tant pour eux-mêmes que pour le collectif. Ces enfants devraient pouvoir bénéficier de l'appui de structures de soins qui, manifestement, font défaut pour nombre d'entre eux.

L'articulation indispensable entre les différents acteurs concourant à la protection de l'enfant, à son éducation, à sa santé et à son évolution est difficile à mettre en œuvre. L'absence de formation de nombreux éducateurs recrutés en MECS est une difficulté supplémentaire. En outre, les droits de visite et d'hébergement sont souvent réservés, les rencontres parents-enfants sont médiatisées au sein de la MECS.

En 2023, un accent particulier a été mis sur la lecture, l'information sur le corps et le sport, la santé et l'hygiène, une salle de sport a été aménagée dans l'ancienne buanderie. Des moments récréatifs ont été organisés, comme un séjour de fin d'année scolaire, une kermesse, un transfert en bord de mer ou encore la traditionnelle fête de fin d'année au cours de laquelle les enfants ont réalisé des chants et des danses.

Une nouvelle directrice, M^{me} Sophie Thevenet, a été accueillie en août 2023. L'évaluation externe de la Maison d'Enfants a été réalisée en octobre 2023, suivie début 2024 de la rédaction d'un plan d'amélioration continue de la qualité. Enfin, un bureau d'étude a été mandaté aux fins d'envisager la réhabilitation de la MECS de Glaye.

MAISON D'ENFANTS DE MANIN

L'établissement a accueilli 58 enfants, garçons et filles de 5 à 15 ans, sur l'année 2023. Ces enfants ont fait l'objet d'un placement judiciaire du juge des enfants ou d'une mesure d'accueil provisoire de l'Aide sociale à l'Enfance. La MECS Manin accueille souvent des fratries au sein de ses différentes unités de vie.

Missions

La Maison d'Enfants accueille et héberge des mineurs en difficultés sociales et/ou privées de façon temporaire. Elle remplit une fonction de suppléance familiale à caractère éducatif et social.

Activités

Les enfants accueillis à la MECS Manin présentent globalement des difficultés d'ordre éducatif, scolaire et psychologique, caractérisées pour certains par des troubles de la conduite et du comportement. Des suivis individuels sont proposés : médical, psychothérapeutique, orthophonique, etc. Les enfants sont scolarisés en école primaire, collège ou lycée. Certains fréquentent des dispositifs adaptés : CLISS, SEGPA, SESSAD, ITEP, hôpitaux de jour... Quatre enfants ont bénéficié en 2023 du dispositif « L'école chez vous ».

Les activités phares de l'année 2023 ont été les ateliers graphiques avec notamment, la réalisation d'une fresque collective, l'installation d'un potager en hauteur, des sorties en Normandie et à Montpellier, des célébrations au moment d'Halloween et en fin d'année avec des cadeaux remis aux enfants.

La MECS a accueilli de janvier à juin 2023, une volontaire en service civique pour des séances d'aide aux devoirs et des moments de travail scolaire pour les enfants déscolarisés. Des partenariats externes ont été établis autour de la scolarité des enfants.

La ville de Paris a mené une inspection en avril 2023 dont les résultats ont été rendus en début d'année 2024, avec des injonctions et des recommandations au titre de la protection de l'enfance. Le poste de troisième chef de service a été pérennisé en cours d'année et cinq postes d'éducateurs ont été obtenus en renfort pour l'accompagnement des enfants les plus jeunes.

DAME DE MANOU

Les enfants, adolescents et jeunes accueillis dans ce dispositif d'accompagnement médico-éducatif sont âgés de 6 à 24 ans. Ils présentent des troubles du psychisme, des déficiences intellectuelles, des troubles du langage, des troubles autistiques ou des troubles du comportement. Cent-quatre jeunes ont été accueillis au cours de l'année 2023, 86 étaient présents dans les effectifs au 31 décembre 2023.

Missions

Le DAME a pour mission d'accueillir des jeunes présentant une déficience intellectuelle, moyenne et légère, avec ou sans troubles associés, en vue de leur insertion sociale et, si possible, professionnelle.

Les actions du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé avec l'ARS Centre - Val de Loire sont :

→ Adaptation du projet à l'évolution des besoins des personnes accueillies,

→ l'animation d'une unité d'accueil séquentiel dédiée aux enfants présentant des troubles psychiques et/ou des troubles importants du comportement,

→ l'inclusion en milieu ordinaire, etc.

Le DAME offre trois modalités d'accompagnement en milieu scolaire :

• Un accueil de jour avec appui et accompagnement à la fréquentation du milieu ordinaire.

- un parcours partagé entre la structure et l'établissement scolaire de référence.
- Suivi de scolarisation dans l'établissement scolaire de référence.

Activités

En 2023, 18 jeunes sont sortis et 14 sont entrés. De nouvelles unités d'enseignement externes et des activités professionnelles en immersion ont été installées.

Des investissements importants ont été réalisés afin d'effectuer des économies d'énergie et d'appliquer les bonnes pratiques de la responsabilité sociétale. Des travaux d'assainissement ont été réalisés également au niveau des bâtiments du DAME Pro.

L'année 2024 sera une nouvelle étape dans l'inclusion scolaire en milieu ordinaire, dans le cadre notamment du nouveau CPOM 2024-2028.

L'IME « ARC EN CIEL »

Fin décembre 2023, l'IME accueillait 66 enfants, âgés de 6 à 22 ans.

Missions

L'accueil d'un enfant à l'IME doit lui permettre de développer ses capacités, favoriser son autonomie, son inclusion sociale et scolaire, en vue de lui offrir la possibilité de s'insérer dans la société avec ou sans aide extérieure.

Ces objectifs sont définis et mis en œuvre dans le cadre du projet individualisé dont bénéficie chaque enfant dès son entrée à l'IME, ce projet étant appelé à évoluer tous les ans.

Les axes directeurs du projet de l'IME « Arc en Ciel » sont :

- La personnalisation de l'accompagnement des enfants,
- L'accueil et l'accompagnement,
- La participation des familles à la vie de l'établissement et au parcours de leur enfant,
- L'accès aux soins des personnes accueillies.

Activités

Le conseil d'administration de la Maison Maternelle et le conseil de la vie sociale de l'IME ont validé en 2023 le projet d'établissement 2023-2027 de l'IME « Arc en Ciel ».

L'IME s'engage dans une démarche d'inclusion privilégiant la collaboration avec le milieu ordinaire : un groupe « partage des savoirs » a été créé. En 2024, 15 enfants ont été scolarisés individuellement en milieu ordinaire (ULIS ou école), 18 autres enfants se sont inscrits dans des projets inclusifs collectifs.

En 2023, ont été réalisés le FALC, le livret d'accueil et le contrat de séjour. Le règlement de fonctionnement reste à finaliser. 4 enfants ont été sélectionnés pour participer aux « Special Olympics » à Berlin. L'activité motrice et le soutien psychologique ont été favorisés par l'embauche d'une psychomotricienne en début d'année et de deux nouveaux psychologues au 4e trimestre 2023.

En 2024, l'accent sera mis sur le répit pour les enfants TSA, le développement du profil neurosensoriel de ces jeunes et un partenariat avec un podologue pour compléter le travail du kinésithérapeute.

RAPPORT FINANCIER

Pierre FOUILLADE

Trésorier

L'association La Maison Maternelle présente la particularité de gérer, à la fois, des fonds d'origine privée et, par délégation, des fonds d'origine publique. Le cumul de cette double gestion donne, pour l'exercice 2023, un résultat comptable déficitaire de - 20 448 €.

Ce résultat, contrôlé et validé par notre commissaire aux comptes, M. Franck Naccache, Cabinet Jegard Creatis, se répartit comme suit :

- gestion contrôlée des fonds publics : - 85 547 €
- gestion propre des fonds privés : + 65 099 €

Les activités liées à la gestion contrôlée sont largement prépondérantes. Elles représentent 94 % des 17 millions d'euros des recettes totales de l'association.

Nous avons opéré des regroupements de nature comptable dans la présentation des résultats du rapport de gestion pour mieux nous adapter aux spécificités de notre association, par rapport au résultat de nos comptes annuels. Ainsi les dépenses exceptionnelles ne correspondent pas exclusivement à des charges avec une racine 67 – mais également à des dépenses qui ne rentrent pas dans un périmètre constant ; indemnités rupture et solde congés payés, contentieux, perte sur créances et autres ... ce qui de fait change également la notion de résultat courant.

ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA GESTION CONTRÔLÉE

Les activités sous gestion contrôlée s'exercent dans différents établissements qui se caractérisent, pour l'exercice 2023, par les résultats comptables suivants :

ÉTABLISSEMENTS	RECETTES	RÉSULTAT COMPTABLE
MECS Manin (Paris)	4 771 767	56 424
MECS Glaye (Orne)	4 215 472	-159 301
DAME Manou (Eure et Loir)	3 911 565	-98 001
IME Arc en Ciel (Essonne)	2 445 752	153 143
Siège (Paris)	734 908	-51 638
ESAT La Loupe (Eure et Loir)	683 518	13 826
Total	16 762 982	-85 547

Dans le domaine de la gestion contrôlée, les résultats comptables, positifs ou négatifs, sont repris, après négociation avec les organismes financeurs, avec deux ans de décalage. Les fonds propres de l'association ne sont donc sollicités que temporairement, en trésorerie, par les résultats des activités sous gestion contrôlée, sous réserve d'acceptation de la reprise totale des résultats déficitaires.

Le résultat comptable cumulé de la gestion contrôlée reste négatif mais il est en nette amélioration en 2023 : -85 547 € contre -527 745 € en 2022. Il s'explique principalement par 252 898 € de charges exceptionnelles, le résultat courant étant positif à 167 352 €.

Les charges exceptionnelles correspondent à des versements d'indemnités de congés payés à des salariés ayant quitté l'association (44%), à des indemnités de rupture du contrat de travail (29%), à des créances irrécouvrables (10%), et à des honoraires pour contentieux (10%).

La contribution de chaque établissement à la formation du résultat comptable global est variable. Trois établissements (IME Viry-Châtillon, MECS Manin et ESAT La Loupe) obtiennent un résultat positif et trois établissements (MECS Glaye, DAME Manou et Siège) ont des résultats déficitaires.

IME ARC EN CIEL

Le résultat comptable de cet établissement s'élève en 2023 à 153 143 € à comparer à 87 622 € en 2022. Cet écart s'explique par une augmentation des charges, y compris les dépenses exceptionnelles, moins rapide (+149 983 soit +7%) que le total des recettes (+215 504 soit +9,7%). Ce différentiel de croissance entre recettes et dépenses, qui génère l'augmentation du résultat comptable en 2023, s'appuie principalement sur une faible augmentation (+5,6 %) des frais de personnel. L'équivalent de 1,50 ETP n'a pas été pourvu et le remplacement de trois éducatrices en congé parental ou de longue maladie a été fait à des indices de salaire plus bas que ceux des titulaires. Dans le domaine des recettes, l'activité a été relativement stable (+ 1,7 % de journées réalisées par rapport à l'objectif attendu). Le modèle de tarification de l'IME est correctement positionné et a permis de faire face à l'augmentation prévue des charges.

MECS MANIN

Sur l'exercice 2023, la situation financière de cette Maison d'Enfants est revenue à l'équilibre. L'objectif que s'était fixé le conseil d'administration à l'automne 2022 lors de l'assemblée générale est donc atteint et nous ne pouvons que nous en féliciter. Le résultat comptable passe de -392 275 € en 2022 à + 56 424 € soit une variation positive de 448 699 €. La réduction des dépenses exceptionnelles contribue pour 241 235 € à cette amélioration, le solde soit 207 464 € provient du retour à l'équilibre du résultat courant. Cette progression du résultat courant résulte d'une croissance des recettes de 10,30 %, deux fois plus forte que celle des charges (+5,4 %). Deux éléments principaux expliquent la croissance des recettes. La direction des Solidarités de la ville de Paris a accepté de financer, sur l'exercice 2023, 5 postes supplémentaires d'éducateurs, action qui a trouvé sa pleine efficacité au cours de l'exercice 2023. L'autre facteur d'amélioration du résultat réside dans l'accroissement de l'activité provenant des départements autres que Paris dont le nombre de journées enfant s'est accru de 720 journées soit 23 % de plus qu'en 2022. Dans le même temps le nombre de journées enfants parisiens a régressé de 161 journées (-1 %). Le niveau d'activité est fondamental pour atteindre un équilibre financier durable. Il importe donc de pouvoir maintenir le niveau d'activité atteint en 2023 pour consolider l'équilibre financier de la MECS tout en poursuivant l'optimisation de l'organisation des activités et des dépenses.

ESAT LA LOUPE

La situation financière de cet établissement s'est redressée en 2023. Le résultat comptable (13 826 €) est en progression de 47 023 €. Les recettes ont augmenté de 12,20 % et les charges de 2,60 % seulement, ce qui explique l'amélioration du résultat. La forte augmentation des recettes correspond à un réajustement à la hausse des financements de l'État. L'activité a été stable avec l'emploi de 41,90 ETP de travailleurs handicapés en moyenne, proche de l'autorisation totale d'emploi fixée à 42 ETP.

MECS GLAYE

Au cours de l'exercice 2023, la situation financière de cet établissement s'est dégradée. Le résultat comptable fait apparaître une perte de 159 301 € qui augmente de 52 649 € par rapport à 2022. Cette augmentation du déficit est due principalement à la croissance des dépenses exceptionnelles de 72 620 €. Leur montant pour 2023 (129 470 €) correspond à des indemnités de licenciement pour 67 264 € et à des indemnités pour congés payés pour 62 206 € versées à des salariés sortis de l'effectif. Il s'agit principalement du directeur qui était en congé longue maladie et du directeur intérimaire. Une nouvelle directrice est arrivée en août 2023. Cette instabilité dans l'équipe de direction n'a pas manqué de se traduire dans les résultats. Les premiers signes d'amélioration se manifestent cependant dès l'exercice 2023, en témoigne une légère amélioration du résultat courant qui varie de - 49 802 € en 2022 à - 29 831 € en 2023.

DAME MANOU

Le résultat comptable de l'exercice 2023 est déficitaire à hauteur de 98 001 €. Cette situation, inhabituelle pour le DAME Manou, est le fruit, d'une part, de dépenses exceptionnelles au titre des indemnités de congés payés versées à des salariés ayant quitté l'établissement et s'élevant à 19 792 € et d'autre part, du résultat courant négatif de 78 209 €. La forte baisse du résultat courant (-182 188 €) s'explique principalement par une croissance des charges (240 802 € soit + 6,5 %) nettement plus rapide que celle des recettes (61 614 € soit +1,6 %). C'est pour l'essentiel l'augmentation des charges de structure (énergie, carburant, transport) qui génère respectivement 52 % et 36 % de l'accroissement et donc de la détérioration du résultat courant.

SIEGE ADMINISTRATIF

Les dépenses du siège administratif sont réparties entre les établissements. En 2023, les charges, hors dépenses exceptionnelles, ont diminué de 0,8 % et les recettes de 2%, ce qui a conduit à un résultat courant négatif de 36 572 € et une progression de la perte de 9 283 €. Les charges ont été maîtrisées. L'atteinte de l'équilibre financier suppose un ajustement des recettes aux charges y compris les dépenses exceptionnelles. Ces dernières se sont fortement contractées en 2023 passant de 159 934 € à 15 066 €.

ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA GESTION PROPRE

La gestion propre concerne l'ESAT Commercial à La Loupe et les activités privées de l'association. Les comptes de ces activités sont tenus conformément au plan comptable général, les résultats sont les suivants :

	ESAT COMMERCIAL	ASSOCIATION	ENSEMBLE
Produits	867 074	129 219	996 293
Charges	850 138	81 056	931 194
Résultat exercice 2023	16 936	48 163	65 099

Cette année encore, le résultat de l'ESAT Commercial est bénéficiaire, même si l'établissement peine à maintenir son niveau d'activité dans ses secteurs historiques que sont les espaces verts et le conditionnement. En revanche, l'activité du secteur menuiserie est en progression. Le chiffre d'affaires total a progressé de 3,4 % en 2023, à une vitesse identique à celle des charges.

Les activités privées de l'association concernent principalement les dons reçus des adhérents, les revenus de deux appartements légués (Flandre et Gassendi). L'ensemble des recettes s'élève à 129 219 €. Les charges afférentes, principalement des dotations aux amortissements (57%), représentent 46 107 €, conduisant à un résultat excédentaire de 48 163 €.

RESULTATS COMPTABLES ET RESULTATS ADMINISTRATIFS

Les résultats comptables sont établis sur la base des normes figurant dans le plan comptable général. Ils doivent faire l'objet de retraitements pour être mis en cohérence avec l'approche comptable des financeurs publics. Ces retraitements ont pour objet de reprendre le résultat administratif de l'année n-2 et de neutraliser les charges pour congés payés et les provisions pour indemnités de fin de carrière. Les résultats comptables de la gestion contrôlée aboutissent, après retraitements, aux résultats administratifs à affecter suivants :

ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS COMPTABLES 2023	RÉSULTATS ANTÉRIEURS	DÉPENSES INOPPOSABLES		RÉSULTATS ADMINISTRATIFS 2023
			PROV° RETRAITE	PROV° CONGÉS	
Siège Paris	- 51 368	- 27 866	- 5 307	- 35 979	- 38 218
MECS Manin	56 424	- 167 925	- 26 576	- 6 672	- 78 253
MECS Glaye	- 159 301	- 50 000	- 19 096	- 27 563	- 162 642
DAME Manou	- 98 001	130 123	- 42 252	10 503	63 871
ESAT La Loupe	13 826	- 12 166	12 371	14 528	- 25 239
IME Arc en Ciel	153 143	90 265	2 099	- 5 648	246 957
Total Global	- 85 547	- 37 569	- 78 761	- 50 831	6 476

PRINCIPAUX ELEMENTS DU BILAN 2023

Au 31 décembre 2023, les fonds associatifs sont stables à 5,9 millions d'euros. Les placements s'élèvent à 4 millions d'euros au 31 décembre 2023 à comparer à 1 180 000 € au 31 décembre 2022. La trésorerie reste donc excédentaire, mais se trouve grevée par les déficits comptables de la gestion contrôlée, dans l'attente de la décision de reprise des résultats en année n+2 des financeurs.

BILAN ACTIF

ACTIF	ARRÊTÉ AU 31/12/2023 DURÉE 12 MOIS			31/12/2022 12 MOIS
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	9 430,00	-9 430,00		
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruits				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeur	13 070,91	-13 070,91		
Autres Immobilisations incorporelles	7 845,76	-7 845,76		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	467 903,70		467 903,70	467 903,70
Constructions	17 443 351,76	-11 778 472,09	5 664 879,67	6 013 620,46
Installations techniques matériel et outillage	1 097 840,71	-958 979,43	138 861,28	160 289,00
Autres immobilisations corporelles	2 185 728,48	-1 559 319,00	626 409,48	471 660,24
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et Créances rattachées	4 000,00		4 000,00	4 000,00
Autres titres Immobilisés	26 858,49		26 858,49	28 500,33
Autres	13 057,67		13 057,67	13 007,41
TOTAL I	21 269 087,48	-14 327 117,19	6 941 970,29	7 158 981,14
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours	8 415,00		8 415,00	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	2 103 092,46		2 103 092,46	2 106 389,31
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	323 186,17		323 186,17	485 465,49
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	4 000 000,00		4 000 000,00	1 180 000,00
Instruments de trésorerie				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	1 022 977,13		1 022 977,13	5 408 062,51
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	55 623,29		55 623,29	36 861,63
TOTAL III	7 513 294,05		7 513 294,05	9 216 778,94
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL IV				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL V				
Ecart de conversion Actif				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	28 782 381,53	-14 327 117,19	14 455 264,34	16 375 760,08

BILAN PASSIF

PASSIF	ARRÊTÉ AU 31/12/2023 DURÉE 12 MOIS	31/12/2022 12 MOIS
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres complémentaires	4 652 618,12	4 652 618,12
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves pour projet de l'entité	1 578 615,72	1 339 076,72
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 354 933,52	1 115 394,52
Report à nouveau		
Report à nouveau	-1 111 961,46	-367 385,96
dont report à nouveaux des activité sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-1 500 032,59	-746 551,06
Excédent ou déficit de l'exercice		
Excédent ou déficit de l'exercice	-20 448,13	-518 839,73
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales		
Situation nette (sous-total)		
Situation nette (<i>sous-total</i>)	5 098 824,25	5 105 469,15
Subventions d'investissement		
Subventions d'investissement	450 341,28	513 217,28
Provisions réglementées		
Provisions réglementées	351 473,88	291 179,86
TOTAL I	5 900 639,41	5 909 866,29
Fonds reportés et dédié		
Fonds reportés liés aux legs et donation		
Fonds reportés liés aux legs et donation		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	540 841,50	598 820,95
TOTAL II	540 841,50	598 820,95
Comptes de Liaison		
Comptes de Liaison		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour risques	203 238,11	200 657,82
Provisions pour charges		
Provisions pour charges	778 687,86	719 831,13
TOTAL IV	981 925,97	920 488,95
Dettes		
Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 317 308,30	5 932 728,36
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses	5 335,75	6 588,07
Avances et acomptes sur commandes		
Avances et acomptes sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	342 859,30	538 041,44
Dettes des legs ou donations		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	1 542 072,78	1 638 912,93
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	9 859,82	11 649,82
Autres dettes (d'exploitation)		
Autres dettes (<i>d'exploitation</i>)	814 321,51	817 904,40
Instruments de trésorerie		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	100,00	758,87
TOTAL V	7 031 857,46	8 946 583,89
Ecarts de conversion Passif		
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL VI		
TOTAL GENERAL	14 455 264,34	16 375 760,08

COMPTES DE RESULTAT

ARRÊTÉ AU :	31/12/2023 MONTANT	%	31/12/2022 MONTANT	%	VARIATION MONTANT	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	13 758,00	0,09	14 300,00	0,10	-542,00	-3,79
Ventes de biens	63 821,80	0,41	1 000,00	0,01	62 821,80	6 282,18
-dont ventes de biens en nature						
Ventes de services	328 397,64	2,13	390 584,26	2,74	-62 186,62	-15,92
-dont parrainages						
Ventes de biens et services	392 219,44	2,54	391 584,26	2,75	635,18	0,16
Concours publics et subvt* exploitation	15 448 459,60	100,00	14 241 144,13	100,00	1 207 315,47	8,48
Subventions d'exploitation	34 662,98	0,22	45 079,00	0,32	-10 416,02	-23,11
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable						
. Mécénats . Dons manuels						
. Legs, donations et assurances-vie						
Ressources liées à la générosité du public						
Contributions financières						
Produits de tiers financeurs	15 483 122,58	100,22	14 286 223,13	100,32	1 196 899,45	8,38
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	27 032,58	0,17	280 470,98	1,97	-253 438,40	-90,36
Utilisations des fonds dédiés	115 407,65	0,75	91 792,51	0,64	23 615,14	25,73
Autres produits	740 260,98	4,79	826 501,03	5,80	-86 240,05	-10,43
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	16 771 801,23	108,57	15 890 871,91	111,58	880 929,32	5,54
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks	-8 415,00	-0,05			-8 415,00	
Autres achats et charges externes	3 385 551,78	21,92	3 364 478,01	23,63	21 073,77	0,63
Impôts, taxes et versements assimilés	924 858,05	5,99	893 851,00	6,28	31 007,05	3,47
Salaires et traitements	7 929 102,66	51,33	7 500 564,53	52,67	428 538,13	5,71
Charges sociales	3 254 383,09	21,07	3 112 379,23	21,85	142 003,86	4,56
Dotations aux amortissements	1 023 627,68	6,63	955 508,18	6,71	68 119,50	7,13
Autres charges	60 526,35	0,39	56 378,96	0,40	4 147,39	7,36
Dotations aux provisions	131 577,00	0,85			131 577,00	
Report en fonds dédiés	60 267,70	0,39	49 138,79	0,35	11 128,91	22,65
Aides financières						
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	16 761 479,31	108,50	15 932 298,70	111,88	829 180,61	5,20
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	10 321,92	0,07	-41 426,79	-0,29	51 748,71	-124,92
Produits financiers						
Produits financiers de participations	904,56	0,01	676,09	0,00	228,47	33,79
Autres valeurs mob., créances d'actif im.	107 619,43	0,70	2 210,95	0,02	105 408,48	4 767,57
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	108 523,99	0,70	2 887,04	0,02	105 636,95	3 659,01
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	157 093,72	1,02	168 398,29	1,18	-11 304,57	-6,71
Différences négatives de change						
Charges nettes/cessions des V.M.P.						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	157 093,72	1,02	168 398,29	1,18	-11 304,57	-6,71
RESULTATS FINANCIERS	-48 569,73	-0,31	-165 511,25	-1,16	116 941,52	-70,65
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	-38 247,81	-0,25	-206 938,04	-1,45	168 690,23	-81,52
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion			682,17	0,00	-682,17	-100,00
Sur opération en capital	73 676,00	0,48	67 503,00	0,47	6 173,00	9,14
Reprises/provisions et transfert de char	79 361,39	0,51			79 361,39	
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	153 037,39	0,99	68 185,17	0,48	84 852,22	124,44
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	15 684,76	0,10	2 613,09	0,02	13 071,67	500,24
Sur opération en capital	29 302,49	0,19	175 329,95	1,23	-146 027,46	-83,29
Dotation aux amortissements et aux prov.	81 886,70	0,53	200 657,82	1,41	-118 771,12	-59,19
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	126 873,95	0,82	378 600,86	2,66	-251 726,91	-66,49
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	26 163,44	0,17	-310 415,69	-2,18	336 579,13	-108,43

COMPTE DE RESULTAT

ARRÊTÉ AU :	31/12/2023 MONTANT	%	31/12/2022 MONTANT	%	VARIATION MONTANT	%
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices	8 364,00	0,05	1 486,00	0,01	6 878,00	462,85
TOTAL VIII	8 364,00	0,05	1 486,00	0,01	6 878,00	462,85
PRODUITS	17 033 362,61	110,26	15 961 944,12	112,08	1 071 418,49	6,71
CHARGES	17 053 810,98	110,39	16 480 783,85	115,73	573 027,13	3,48
Total XI						
Eng.à réaliser sur ressources affectés						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
TOTAL XI						
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-20 448,37	-0,13	-518 839,73	-3,64	498 391,36	-96,06

ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

SIEGE SOCIAL, PARIS 14^e

L'autorisation du siège social a été renouvelée pour 5 ans en janvier 2020. L'effectif des services du siège est de 6 professionnels, tous à temps complet. Le siège et les établissements bénéficient en outre des interventions d'un DPO et d'un DSI externes en temps partagé. Les missions du siège sont d'intervenir en soutien et en contrôle des activités des établissements : budgets et finances, ressources humaines, vu également la réglementation relative aux ESSMS.

LA DEMARCHE QUALITE

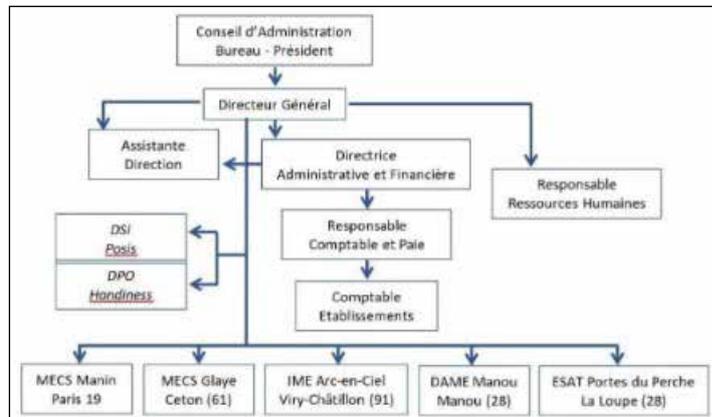
L'IME Arc en Ciel a été soutenu en fin d'année 2022 dans la rédaction de son projet d'établissement 2023-2027 afin de restituer un document conforme aux attendus de la Haute Autorité de Santé. Le siège a assisté la MECS de Glaye dans l'élaboration du plan d'action à transmettre aux autorités à la suite de son évaluation externe en décembre 2023. Les services du siège ont transmis les informations nécessaires à la réforme des conseils de la vie sociale du début de l'année 2023. Des élections ont été organisées dans les établissements, une trame de règlement de fonctionnement et des outils FALC ont été transmis. Les rapports annuels des CVS, signés de leurs Présidents, ont été annexés aux bilans des établissements transmis aux autorités de tarification et de contrôle en avril 2024. L'ESAT Les Ateliers des Portes du Perche a été accompagné en 2023 dans la mise en œuvre de la réforme relative au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés. Parallèlement, les services du siège ont soutenu le projet d'une semaine de quatre jours visant à améliorer l'exercice des travailleurs en ESAT et à réduire également l'absentéisme.

LA LAÏCITE EN PRATIQUE

Une note d'information relative à la laïcité dans les établissements de la Maison Maternelle a été diffusée en mars 2023. Elle rappelle les engagements de l'association, la neutralité des professionnels et les droits des personnes. Le port de signes ou de tenues par lesquels les enfants, adolescents ou adultes, accueillis et accompagnés, manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit dans l'enceinte des établissements. Leurs exigences alimentaires, religieuses ou personnelles, sont pareillement rejetées. Des repas de substitution doivent être en revanche proposés.

DONS ASSOCIATIFS

La Maison Maternelle reçoit tous les ans des dons de particuliers ou d'entreprises. Le siège présente aux administrateurs les demandes des établissements. Une somme de 16 350 € a été affectée ainsi en 2023 aux projets suivants : MECS Manin : Atelier « Arts Graphiques ». Ouvert en 2022, il accueille les enfants les mercredis et samedis. Ils expriment leurs émotions, leur créativité, et développent leur culture des arts - DAME Manou : « A la découverte de nos sens ». Un jardin thérapeutique sensoriel a été installé, constitué d'instruments de musique, de plantes aromatiques, d'arbres fruitiers et de baies - IME Arc en Ciel : Espace « pique-nique ». Une installation a été réalisée pour des moments de



convivialité dans le jardin avec les enfants : tables et bancs, barbecue et plancha, chariot desserte - MECS de Glaye : salle de sport. La nouvelle salle de sport propose aux enfants de nouvelles activités dans un cadre sécurisé en lien avec les personnels qualifiés STAPS de la MECS.

RELATIONS AVEC LES IRP

Les CSE, représentant les personnels, ont été renouvelés en juin 2023 avec le soutien de la société Neovote (élections et vote à distance). Les directeurs des établissements président les CSE installés dans chacun des départements 28, 61, 75 et 91. Le Président de la Maison Maternelle préside le CSE Central, émanation des CSE des ESSMS. La négociation annuelle obligatoire engagée avec les délégués syndicaux a déterminé les objectifs suivants : attractivité des métiers et annualisation des horaires dans les établissements. La Maison Maternelle s'est dotée d'une procédure relative aux signalements des lanceurs d'alerte. Le règlement intérieur d'entreprise révisé en 2023 précise : un lanceur d'alerte est une personne physique qui révèle ou signale, de manière désintéressée et de bonne foi, un crime ou un délit (...).

SYSTEMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Un DSI en temps partagé a été recruté en avril 2023 dans le but de définir la feuille de route SI de la Maison Maternelle. Le projet couvre notamment la recherche d'un prestataire d'infogérance : fonctionnement des installations, installation des équipements, et d'un gestionnaire des accès internet des établissements et services de la Maison Maternelle.

RENCONTRES ET EVENEMENTS FESTIFS

Des réunions se tiennent tous les mois avec les directeurs, en alternance dans les établissements et au siège, Le Président et les chefs de service sont ponctuellement invités à ces réunions. Des rencontres avec les services du siège se tiennent régulièrement dans les établissements : formation des assistantes, réunions du CSEC et avec les salariés, réunions du CVS ... Le Président et le directeur général partagent enfin à des moments festifs avec les professionnels, les enfants et les adultes accueillis (fêtes de fin d'année, marché de Noël à l'IME Arc en Ciel, kermesses...).

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

MANIN, PARIS 19^e



La Maison d'Enfants accueille 57 enfants âgés de 3 à 16 ans, 90 enfants ont été accueillis et accompagnés au cours de l'année 2023. Les profils des enfants de la MECS Manin présentent un éventail de difficultés éducatives, scolaires et psychologiques, variant considérablement en intensité. Certains manifestent des troubles de la conduite et du comportement, certains d'entre eux bénéficient de suivis spécifiques, médicaux, psychothérapeutiques, orthophoniques, etc.

Les services de la Protection de l'Enfance de la ville de Paris ont procédé à une inspection de la Maison d'Enfants en avril 2023. Le rapport d'inspection remis en janvier 2024 a souligné les actions impératives à mettre en œuvre pour la sécurité et le bien-être des enfants, ainsi que pour le respect des droits des enfants et de leurs familles. Le départ du directeur, M. Fosse, et l'arrivée de M. Salé en janvier 2024, ouvrent la voie dans ce contexte à de nouveaux défis et à de nouvelles opportunités.

LES RENFORTS ÉDUCATIFS

Cinq postes éducatifs supplémentaires ont été créés en 2023 à l'initiative de la ville de Paris dans le but de renforcer l'accueil et l'accompagnement des enfants les plus jeunes au sein de la MECS Manin. Une évaluation a été réalisée parallèlement des besoins supplémentaires nécessaires au sein des Maison d'Enfants parisiennes pour garantir les accompagnements externes des enfants de moins de 13 ans : soins somatiques et psychiques, visites médiatisées, accompagnements dans les écoles et sur les activités sportives, de loisirs ou culturelles. Elle entraînera de nouvelles créations de postes éducatifs en 2024, à

l'aune de l'engagement de la ville de Paris de répondre sur son territoire aux enjeux de la protection de l'enfance.

LA SCOLARITÉ DES ENFANTS

Les enfants présents au 31 décembre 2023 étaient tous scolarisés en milieu ordinaire, parfois au sein de classes adaptées et/ou avec des horaires aménagés, à l'exception de quatre enfants scolarisés en ITEP ou via le dispositif « Votre école chez vous ». Un enseignant détaché de l'Éducation Nationale intervient sur site dans le cadre d'un accompagnement individualisé. « Votre école chez vous » s'adresse à des enfants non-inscrits en école ou en collège dans l'attente d'une notification de la MDPH. L'accueil d'une volontaire en service civique entre janvier et juin 2023 a permis l'organisation de séances d'aide aux devoirs et des moments de travail scolaire pour les enfants déscolarisés. Des partenariats externes ont été établis afin d'assurer un soutien scolaire renforcé des enfants à la rentrée de septembre 2023.

LA PARTICIPATION DES ENFANTS

Le renouvellement du Conseil de la Vie Sociale a donné lieu à l'élection d'un Président et d'une vice-présidente, représentant les enfants et adolescents, en septembre 2023. Deux réunions se sont tenues à la rentrée et ensuite en novembre 2023. Un bilan a été réalisé des points positifs et des axes d'amélioration de la vie à la MECS Manin. L'augmentation du budget vêtements des adolescents a été demandée. La réunion de novembre a permis notamment la planification de la fête de Noël concernant les cadeaux des enfants. Le Président du CVS, remerciant

les uns et les autres de leur implication, a noté dans son rapport 2023 les échanges et les décisions arrêtées pour améliorer le quotidien des enfants de la MECS Manin.

ACTIVITES ET PARTENARIATS CREATIFS

Trois ateliers ont été organisés en collaboration avec l'Association «La Source». Ces ateliers ont permis la réalisation d'une fresque exposée sur la terrasse de la MECS Manin, la création de tabourets en pierre ainsi que des séances de photographie, offrant ainsi aux enfants des moments enrichissants et créatifs. Ces actions sont venues illustrer l'engagement des équipes envers le bien-être et le développement des enfants, ainsi que leur volonté de promouvoir des initiatives créatives et enrichissantes au sein de la communauté.

Quatorze enfants de 5 à 15 ans ont participé à un atelier « Dans les plis de l'imaginaire » avec l'artiste Marine Zonca : taille de pierre, enduit et peinture sur pierre du 20 au 24 février 2024. Les enfants ont été transportés dans le passé à la découverte de l'art pariétal. Ils ont donné vie à des parois de pierre rappelant celles d'une caverne avec des motifs inspirés des peintures rupestres. Les enfants ont eu la possibilité de s'exprimer à travers le médium qui leur convenait le mieux. L'expression artistique représente une échappatoire leur permettant de libérer leurs émotions. Le vernissage



en clôture de l'atelier a été un moment empreint de beauté, réunissant une trentaine de personnes.

Un second atelier « Dans les plis de l'imaginaire » a réuni 9 enfants de 9 à 14 ans du 2 au 5 mai 2023 avec l'artiste Emilie Hirayama. Les enfants se sont engagés dans la fabrication d'un ensemble de mobilier en pierre. Les assises réalisées, s'inspirant de l'art totémique, ont contribué à embellir la terrasse récemment rénovée de la MECS Manin. Des portraits chinois ont été réalisés comme source d'inspiration, l'artiste a initié ensuite les jeunes aux techniques de la taille et de la peinture sur pierre. Une dynamique de groupe positive a favorisé un travail productif tout au long de la semaine.

Un atelier intitulé « Mon œil » a eu lieu enfin du 23 au 27 octobre 2023, réunissant 8 enfants de 8 à 11 ans, avec l'artiste Sophie Videgrain, photographe. Une exposition de cinq clichés par enfant a été organisée, incluant des photos réalisées avec la technique du light painting, du photo dynamisme, ainsi que des portraits individuels pris et retouchés sur iPad. L'atelier a offert aux enfants l'opportunité de découvrir les fondements de la photographie ainsi que différentes techniques créatives. Ils ont pu tour à tour endosser le rôle de photographe et de modèle, tout en apprenant à porter un regard critique sur leurs créations personnelles.

LOISIRS ET CELEBRATIONS FESTIVES

Une sortie à la mer, journée mémorable, a eu lieu le 9 juillet 2023 en Normandie avec le soutien des bénévoles des Dimanches Solidaires, offrant aux enfants une journée de détente et de découvertes. Du 16 au 24 juillet 2023, un groupe d'enfants accompagnés d'éducateurs et de



surveillants de nuit s'est rendu en séjour dans la région de Montpellier, favorisant ainsi les échanges et les moments de partage entre les jeunes et l'équipe éducative.

Un jardin potager a été installé sur la terrasse du 2e étage grâce à l'aide précieuse des salariés de l'entreprise JLL lors de leur journée de solidarité le 7 juin 2023. Les enfants ont eu l'opportunité de participer à la préparation d'un buffet « zéro déchet » et à l'aménagement du potager, renforçant leurs liens avec la nature et la promotion d'un mode de vie durable.

Les éducateurs ont organisé un « Cluedo » géant lors de la fête d'Halloween et une soirée où les enfants ont eu l'opportunité de partager des divertissements avec les bénévoles des Dimanches Solidaires. La fête de Noël enfin a été célébrée avec éclat le 21 décembre 2023 autour d'un dîner festif et d'une soirée sur le thème « Chic et Choc » avec un objet de Noël choisi par les enfants lors du CVS. Les partenaires de la MECS Manin ont été chaleureusement invités à cette soirée, pour terminer l'année dans la joie et la convivialité.

MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL DE GLAYE

CHATEAU DE GLAYE, CETON (61- ORNE)



La Maison d'enfants de Glaye assure l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement éducatif, le suivi et le soutien scolaire, le suivi de la formation professionnelle, le lien avec la famille, le suivi psychologique et médical des enfants et adolescents dans le cadre de la protection de l'enfance. Elle remplit sa mission en continu, 365 jours / an, 24 heures / 24, dans le respect des droits parentaux et de la protection de l'enfance.

Au 31 décembre 2023, 58 enfants et adolescents étaient accueillis à la Maison d'Enfants de Glaye : 40 de la Sarthe, 11 de l'Orne, 4 d'Eure et Loir et 3 de Paris, 21 filles et 37 garçons. Sur l'année 2023, l'autorisation étant de 60 enfants, le taux d'occupation a été de 99,88 %. Les demandes d'admission reçues à la MECS de Glaye sont toujours très nombreuses. 19 enfants sont sortis en 2023. 15 sont entrés, 6 filles et 9 garçons. Les demandes d'admission de très jeunes enfants sont en augmentation constante.

Les professionnels salariés étaient au nombre de 73 représentant 64,59 ETP au 31/12/2023. Le budget autorisé au titre de l'année 2023 a été de 4 067 072 €, soit un prix de journée de 188,53 €. Trois salariés ont été formés comme maître d'apprentissage afin d'accompagner le parcours

de formation sur site des apprentis éducateurs. Une éducatrice spécialisée a bénéficié d'une formation sur les violences sexuelles.

DU CÔTÉ DE LA MECS

Au cours de l'année 2022, 8 éducateurs ont démissionné. Le 21 août, la Maison d'enfants de Glaye a accueilli sa nouvelle directrice, M^{me} Thevenet, après une longue période de trois ans durant laquelle deux directeurs intérimaires se sont succédés.

L'évaluation externe de la MECS, décidée par arrêté du Conseil Départemental de l'Orne, a été réalisée avec le Cabinet ENYS Conseil les 26 et 27 octobre 2023. Un plan d'amélioration continue de la qualité intégrant des mesures correctives a été arrêté au regard des observations du rapport d'évaluation externe sous le prisme des personnes accueillies, des professionnels et de la structure.

Un bureau d'étude a été mandaté aux fins d'audit de la structure des bâtiments accueillant les enfants, en termes également d'économie d'énergie, de sécurité et d'accessibilité, ceci afin d'envisager les travaux de réhabilitation et de mise aux normes de la Maison d'Enfants, pour permettre à la Maison Maternelle une projection de l'avenir de Glaye.



Une nouvelle salle de sport a vu le jour dans un des locaux de l'ancienne buanderie. Le projet a reçu un don de l'association et un autre d'un particulier, proche de l'ancien directeur, pour répondre aux besoins d'équipement de la salle, notamment en termes de matériels de sport, satisfaire et contribuer au bien-être des enfants et adolescents.

L'infirmière et la psychologue ont organisé, avec le soutien du planning familial de la Ferté Bernard, des ateliers d'information en direction des jeunes sur le respect de l'intimité, le respect de leur corps, la sexualité, sujets particulièrement sensibles s'agissant du parcours des enfants accueillis en MECS.

Le partenariat avec « Au clair de la lune » a été renouvelé en 2023. M^{me} Grelier, épouse du député et ancien maire de la Ferté Bernard, anime cette association bénévole. Elle intervient un mercredi tous les mois et associe la lecture d'une histoire ou d'un conte à un travail manuel et/ou artistique sur des thèmes choisis à l'avance avec 5 à 6 enfants.

à cette période de l'année à Bessin dans le Calvados afin de permettre aux uns et aux autres de profiter des joies de la plage.

La fête de Noël enfin s'est déroulée en présence du directeur général, J. Luc Domenech, le vendredi 15 décembre en soirée. Les enfants avaient choisi de présenter différentes pièces d'un spectacle préparé par eux-mêmes. Les trois cuisiniers de l'établissement ont régalé les convives d'un savoureux repas et de leurs désormais fameuses bûches de Noël. La décoration des salles d'activité a été éblouissante et magique pour le plus grand bonheur des enfants.



DU CÔTÉ DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

La Maison d'Enfants a renoué en 2023 avec ses traditionnelles « Olympiades ». Le jeudi de l'Ascension, les éducateurs sportifs et leurs autres collègues éducateurs ont organisé des jeux sportifs et ludiques. Quatre équipes mixtes, composées d'adultes et d'enfants, se sont affrontées dans un esprit bon enfant, mais respectant les principes d'une saine compétition. La clôture de la journée a donné lieu à un goûter collectif avec remise des lots et trophées.

Un séjour a eu lieu dans un gîte à 20 kilomètres de Glaye dans une ferme équestre. Adultes et enfants ont fêté la fin de l'année scolaire. Les enfants se sont baladés en poney, entre jeux collectifs et repas festifs, et ont prodigué des soins aux différents animaux.

Tous ont apprécié la kermesse du 1^{er} juillet. Les enfants avaient lancé des invitations chacun à un ou deux camarades de classe. Le départ de Laurent Bourdoiseau, directeur de la Maison d'Enfants pendant près de quinze ans, avant une longue maladie, a été fêté en présence de nombreux anciens pensionnaires de Glaye.

Les éducateurs de l'une des unités de vie ont organisé un séjour en bord de mer à l'été 2023 avec les jeunes présents



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-ÉDUCATIF « DAME DE MANOU »

MANOU (28- EURE-ET-LOIR)



Le Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif (DAME) a accompagné 104 enfants, adolescents et jeunes adultes présentant des troubles neuro-développementaux : déficience intellectuelle, troubles du psychisme, troubles du spectre autistique, troubles envahissant du développement, du langage, du comportement et de la communication. Sur les 86 jeunes présents au 31/12/2023, 32% étaient pris en charge par les services de la protection de l'enfance suite à des lacunes éducatives et/ou affectives voire à une négligence dans les soins. Quatre jeunes de plus de 20 ans ont été accompagnés en 2023 au titre de l'amendement Creton.

Dix-huit jeunes sont sortis du DAME en 2023 et quatorze sont entrés. Un jeune sortant a obtenu un CDI en milieu ordinaire et a accédé à un appartement en autonomie, 9 autres ont intégré un ESAT ou un foyer de vie, 5 sont retournés en famille, 2 jeunes ont réintégré leur DAME d'origine à l'issue d'une année au sein de l'Unité d'Accueil Séquentiel du DAME Manou, un enfin a été orienté vers un collège hors secteur. Parallèlement, 7 jeunes ont été admis sur le DAME Primaire, 6 sur le DAME Collège et Pro et un sur l'UAS.



Janvier 2023 a marqué le début de la négociation du futur CPOM 2024-2028 commun au DAME et à l'ESAT de La Loupe avec l'ARS Centre-Val de Loire. Quatre départs à la retraite sont intervenus au cours de l'année 2023 : le directeur, Cyril Froger, la responsable de cuisine, un agent de service et une secrétaire.

Un défibrillateur a été installé en septembre 2023 au niveau du parking du DAME pour être accessible aux habitants de de Manou. En novembre 2023, l'entreprise Roulleau a finalisé l'installation d'un chauffage géothermique pour les bâtiments centraux du DAME. Deux véhicules électriques ont été achetés fin 2023 et une borne de recharge a été installée. Le DAME s'engage ainsi au titre de la RSE en réalisant des économies d'énergie et en assurant le transport des jeunes avec des véhicules à faible émission polluante. Des travaux ont été réalisés également au niveau des bâtiments du DAME Pro en amont de leur raccordement à l'assainissement collectif de la commune début 2025.

LA SCOLARISATION DES ENFANTS ET ADOLESCENTS

Lors de la transformation de l'IME en DAME en septembre 2019, l'ARS DT 28 a divisé le département en six secteurs pour rapprocher les réponses médicosociales du domicile et de l'établissement scolaire des jeunes. Deux nouvelles unités d'enseignement externalisées ont été créées en septembre 2023 au sein de l'école primaire « Roland Garros » à la Loupe

- 9 enfants bénéficient d'une inclusion dans leur classe de référence et du lycée des métiers de Sully de Nogent le Rotrou en lien avec les PEP 28
- 7 jeunes âgés de 15 à 20 ans sont accueillis dans des ateliers professionnels.

Sur les 86 jeunes présents au 31/12/2023, 67 jeunes d'âge scolaire bénéficiaient d'une scolarité en milieu ordinaire, soit 75% des jeunes accompagnés contre 58% en 2022, avec une quotité des temps d'inclusion allant de 1h30 à 24 heures par semaine. Dix-neuf jeunes de plus de 16 ans étaient en voie d'orientation vers un ESAT, un foyer de vie ou une maison d'accueil spécialisée.

Un nouveau dispositif de reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE) a été initié comme suite aux formations de la cheffe de service et de la conseillère en économie sociale et familiale. La RAE favorise la validation de certifica-

tions professionnelles reconnues par le ministère de l'Éducation nationale ou le ministère de l'Agriculture. Deux jeunes du DAME Pro ont obtenu ainsi la certification « nettoyage quotidien de la salle CPS » - référentiel « agent de propreté et d'hygiène » et la compétence « contrôler et souder les sachets de joints » - référentiel « agent de conduite de système industriel ».



LES ACTIVITES EDUCATIVES ET MEDICOSOCIALES

L'établissement a poursuivi les activités éducatives mises en œuvre en 2022 en réponse aux besoins identifiés dans le projet personnalisé des jeunes accueillis. Ces activités sont les suivantes : équithérapie, estime de soi avec une socio-esthéticienne, éveil corporel des jeunes enfants, chorale, piscine et des activités inclusives : ateliers de cirque à La Loupe et à Champrond en Gâtine, ferme pédagogique de Lucé, cours de zumba à Dreux et séances d'équitation à Neuilly-sur-Eure.

Une sortie culturelle et de loisirs a été organisée au musée Grévin en février 2023 avec les jeunes de l'UAS à la découverte des sosies de cire des personnages célèbres du moyen âge à nos jours. Les jeunes du DAME Pro ont participé



le 13 juin 2023 à la parade présentée dans le cadre de l'Armada de Rouen, rassemblement sur quais de la Seine des plus grands voiliers du monde, de navires de guerre, sous-marins... et intervention de la Patrouille de France. Le 21 juin, les jeunes accompagnés du

musicothérapeute et de leurs éducateurs se sont produits à la Fête de la Musique, dans le cadre du partenariat engagé avec le Café Culturel *Le Circonflexe* de Nogent le Rotrou.

Un séjour à Cabourg a été organisé sur trois journées en juillet 2023 avec cinq enfants du DAME primaire jeunes de cette unité. Ce projet



avait pour objectif la découverte de la mer en été, de travailler les interactions avec la population locale, de développer la socialisation et l'autonomie à l'extérieur de l'établissement.

Les activités du Conseil de la Vie Sociale ont été relancées, suite aux élections de juin 2023, grâce à l'implication de nouveaux représentants des jeunes, professionnels et familles. La réunion d'installation s'est tenue le 5 octobre 2023 avec une information sur la réforme des CVS et l'élaboration d'un nouveau règlement intérieur du CVS.

Les professionnels du DAME de Manou se sont montrés impliqués durant cette année 2023, mettant l'accent sur le bien-être et l'épanouissement des enfants et des jeunes, répondant parallèlement aux souhaits de leurs familles.

PROJETS ET PERSPECTIVES 2024

La signature du CPOM DAME-ESAT 2024-2028 est prévue au terme du 1^{er} semestre 2024. Le projet d'établissement du DAME sera révisé pour validation du CVS DAME 28 et de la Maison Maternelle en octobre 2024. Une meilleure inclusion sociale et professionnelle des jeunes du DAME Pro sera recherchée au travers de son externalisation à La Loupe, ainsi que le développement de l'accueil répit des 16 à 20 ans au niveau de l'UAS.

Le Jardin Sensoriel, financé en partie grâce aux dons de l'association, sera installé. Les jeunes du DAME profiteront ainsi d'un espace de nature adapté, lieu propice à l'expression, la découverte, la stimulation, l'éveil sensoriel et physique. Ce lieu permettra également le développement du lien social et des rencontres intergénérationnelles. Des rencontres seront organisées trimestriellement dans le cadre du Café des Aidants avec les familles des jeunes accueillis.

Quatre départements : Eure-et-Loir, Var, Aisne et Haute-Garonne, ont été désignés pilotes de l'expérimentation des pôles d'appui à la scolarité issus de la Conférence Nationale du Handicap de 2023. Le DAME sera partie prenante en 2024 du lancement progressif de ces pôles constitués pour renforcer l'accès à l'école des enfants en situation de handicap. Des adaptations pédagogiques et matérielles, ainsi que des interventions de professionnels médicosociaux en renfort, seront proposées aux jeunes en situation de handicap et aux jeunes à besoins éducatifs particuliers.



INSTITUT MEDICO-EDUCATIF « ARC-EN-CIEL » VIRY-CHATILLON (91- ESSONNE)



Les 66 enfants présents au 31 décembre résidaient tous dans l'Essonne : 17 communes et 16 enfants à Viry Châtillon. 26 enfants présentaient des troubles du spectre autistique ou des troubles dissociatifs. 23 % des jeunes âgés de 15 ans et plus restaient dans l'attente d'une orientation. Les demandes d'admission reçues sur l'année 2023 ont été de 253.

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni trois fois en 2023. Les enfants élus recueillent la parole de leurs camarades sur les groupes de vie en amont des réunions du CVS. Ils ont été associés avec les parents élus à la réécriture du projet d'établissement, validé en séance le 15 mai 2023. Trois jeunes sont intervenus enfin lors de l'AG 2023 de l'association.

LA SCOLARITE A L'IME ET EN INCLUSION

Des groupes pédagogiques de taille restreinte ont été constitués en 2023 afin de respecter au mieux les besoins des élèves. Ces groupes sont devenus intergroupes de vie en septembre 2023. Parallèlement, 15 enfants ont été scolarisés individuellement en milieu ordinaire sur l'année 2023 : 7 enfants en ULIS primaire, 6 en école élémentaire, 1 en maternelle et 1 autre en collège. 18 autres enfants se sont inscrits dans des projets inclusifs collectifs en milieu scolaire.

Atelier « Les émotions » - L'atelier constitué sur le groupe des moyens a permis de faire prendre conscience aux enfants de leurs états émotionnels, de les verbaliser et d'extérioriser leur ressenti. Les enfants ont investi progressivement les outils et ressources fournis pour exprimer et gérer leurs émotions. Certains se sont trouvés en difficulté, il leur était difficile de se contenir, de s'ouvrir,

de lâcher prise. Les enfants ont su échanger et s'écouter sans jugement ou moquerie.

Partenariat école élémentaire - Quatre enfants ont intégré une classe de cours préparatoire de l'école élémentaire Du Bellay pour un travail sur les arts visuels et d'autres cours préparatoires pour écouter un conte. Des productions ont été réalisées, comme les autres enfants, en arts visuels. Les contes ont moins favorisé les interactions entre les enfants. Le groupe des moyens a reçu les classes préparatoires pour une visite de l'IME, des jeux de société et un goûter partagé.

Partenariat école maternelle - Deux jeunes filles sont intervenues à l'école maternelle Du Bellay, accompagnées de l'enseignante spécialisée de l'IME, pour un « partage de savoirs ». Elles ont présenté aux enfants des PS-MS un jeu de société ou une compétence, par exemple le piquage. Leur maîtrise, apprise des « grandes » en début d'année, a été transmise, avec pédagogie, aux enfants de la maternelle.

Atelier « Monnaie » - Le groupe des moyens a travaillé sur l'autonomie des enfants lorsqu'ils effectuent des courses. Trois sous-groupes ont été constitués selon leur maîtrise des quantités : (1) Pièces de 1 € pour apprendre à produire des quantités jusqu'à 5 euros (2) Production de 1 à 9 euros et ensuite jusqu'à 19 euros - découverte de la dizaine (3) Gestion des pièces et billets de 1 et 10 € jusqu'à 999 euros, des achats et du solde dans le porte-monnaie, calculatrice.

Inclusion école maternelle - Les enfants du groupe des petits ont intégré différents ateliers sportifs de l'école Minerve à Viry Châtillon sur le thème des Jeux Olympiques : parcours, athlétisme, lancer de ballons... L'objectif était de pouvoir reproduire les règles de vie de l'IME en milieu ordinaire.



L'institutrice sensible à l'accueil des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire a amorcé un travail de sensibilisation à la différence avec les élèves de sa classe.

LES PRESTATIONS PSYCHOLOGIQUES ET PARAMÉDICALES

L'arrivée de deux nouveaux psychologues en septembre 2023 a permis la création de nouveaux groupes thérapeutiques : « Raconte en peinture » - groupe des petits, « Idées accolées » - groupe des petits moyens, « Les mots en jeu » - groupe des moyens, « En scène » groupe des moyens grands et « Relation à l'autre » chez les moyens, les moyens grands et les grands. L'atelier « Relations à l'autre » utilise des fiches pédagogiques et les planches illustrées : « Une affaire de grands, des repères pour agir en éducation affective et sexuelle dans les IME ». Il favorise la communication autour de sujets méconnus, inconnus ou tabous.

Une nouvelle psychomotricienne est arrivée en début d'année. De nouveaux groupes ont été constitués à la rentrée scolaire 2023. « Je ressens donc je suis » par exemple, avec le groupe des moyens, notamment les enfants soumis à des troubles de comportement et à une agitation motrice. L'atelier dans le gymnase favorise le ressenti corporel des enfants pour apprendre à se réguler et à se canaliser. « Restau manip » s'adresse aux jeunes de deux groupes de vie, leur autonomie est travaillée lors des repas en binôme avec le moniteur d'atelier. Le groupe « Du mouvement au son » fait intervenir l'orthophoniste avec les petits-moyens. Une consonne est associée à un mouvement ou à une posture du corps : P saut en avant, F course en avant ... Les gestes Borel-Maisonny figurent les voyelles.

LES ACTIVITES PHARES 2023 DE L'IME

« La Quête » - Le projet a été mené tout au long de l'année sur le groupe des petits-moyens. Il s'agissait initialement d'écrire une histoire sur le thème des « mondes sous-marins ». Des livres ont été achetés comme source d'inspiration, pour que les enfants se projettent au travers de personnages concrets. Les enfants ont choisi leur personnage et les adultes, l'enseignante et l'orthophoniste, ont travaillé à l'élaboration des phrases. L'un des enfants a dessiné toutes les illustrations. Un livre a été créé, un film a été réalisé. Il a fallu écrire le scénario, imaginer les décors, les costumes et rassembler le matériel nécessaire aux 2 jours de tournage. Les enfants ont été mis à contribution et tous se sont investis. Le samedi 17 juin 2023, les parents ont été invités à la projection du film et à la remise du livre relié à la main. Les enfants ont été

heureux de se voir comme au cinéma et ont semblé fiers devant leurs parents.

Spécial Olympics à Berlin -190 pays et 5300 athlètes avec troubles du développement intellectuel, âgés de 14 à « 77



ans » ont participé aux jeux mondiaux de Berlin du 12 au 26 juin 2023, avec les contributions de 2 300 « coachs », 9 000 familles et 20 000 bénévoles. Des visites en Bavière ont précédé l'ouverture des jeux et la compétition elle-même. Quatre enfants de l'IME ont été sélectionnés en gymnastique, deux professionnelles les ont accompagnés, l'IME étant affilié à « Special Olympics ». Cette organisation internationale s'est donné l'ambition de permettre aux enfants, jeunes et adultes en situation de handicap mental de vivre la joie du sport. Les familles dont les enfants ont été absents 14 jours ont fait confiance à l'IME. Ce fut un beau projet humain, autour des valeurs de « La Maison Maternelle », des professionnels et des familles.

L'inclusion en centre de Loisirs - L'IME développe des partenariats avec les dispositifs de droit commun, scolaires et autres, et les associations. L'objectif est de travailler, « hors les murs », la socialisation des enfants. Une animatrice du centre de loisirs de Viry Châtillon a amorcé un travail de sensibilisation dans le but de développer des actions autour de la différence, de l'entraide et du partage. L'IME recherchait un centre de loisirs pour permettre l'inclusion des enfants de façon progressive et adaptée, les mercredis ou vacances scolaires.



LA LOUPE (28- EURE-ET-LOIR)



L'ESAT a accompagné 49 personnes en situation de handicap en 2023. Majoritairement, ces personnes ont des troubles du déficit intellectuel et présentent parfois des troubles psychiques associés. Leurs capacités ne leur permettent pas de travailler dans une entreprise ordinaire ou adaptée ou d'exercer une activité professionnelle indépendante. Parmi les 45 travailleurs présents au 31/12/2023, représentant 41.97 équivalent temps plein, 40 provenaient d'Eure-et-Loir (28) et 5 de l'Orne (61). 58 % des travailleurs de l'ESAT étaient âgés de moins de 30 ans.

Le Décret n° 2022-1561 du 13/12/2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en établissements et services d'accompagnement par le travail, et la Loi n°2023-1196 du 18/12/2023 dite « Loi Plein Emploi » ont marqué cette année 2023. Le décret assure de nouveaux droits individuels et collectifs aux personnes en situation de handicap travaillant en ESAT avec pour objectif de les rapprocher des salariés du milieu ordinaire : droits aux congés exceptionnels, accès à la formation professionnelle, élection d'un délégué représentant des travailleurs, création d'une instance mixte « Qualité de Vie au Travail ». Quant à la Loi Plein Emploi, elle permet aux travailleurs de bénéficier également de nouveaux droits : prise en charge de 50% des frais de transports, complémentaire santé... Afin de permettre la mise en œuvre de ces dispositions, l'ESAT a recruté une conseillère en insertion professionnelle lors du départ à la retraite de l'enseignante spécialisée en septembre 2023.

L'année 2023 fut également marquée par la préoccupation de l'ensemble des professionnels de l'ESAT de comprendre les motifs de l'absentéisme des travailleurs et de proposer un aménagement de leurs conditions de travail. Une nouvelle organisation a été arrêtée ainsi sur une semaine de 4 jours avec l'octroi en outre d'une semaine de congés lors de chacune des vacances scolaires.

LES ATELIERS DE L'ESAT

Les prestations professionnelles dans les divers ateliers se sont poursuivies malgré l'inflation de 4,90 % en 2023. L'augmentation du coût des matières premières et des fluides s'est répercutée sur les coûts de production et donc sur la facturation à la clientèle. Le chiffre d'affaire commercial de l'ESAT est resté stable, cependant, grâce à l'engagement et à l'adaptabilité des moniteurs d'ateliers et des travailleurs.

ATELIER CONDITIONNEMENT

Les 27 travailleurs interviennent notamment en sous-traitance de la Manufacture du Château (MDC) de Nogent le Rotrou. Cette entreprise du Groupe Mousquetaire fournit l'ensemble des produits des Bricomarché et Brico Cash. Les travailleurs effectuent des opérations de conditionnement et de montage allant de tâches simples à des tâches plus complexes : travaux d'emballage, de montage, d'ensachage, de filmage. Les travailleurs de l'ESAT ont produit en 2023 179 000 unités de vente consommateur (UVC) représentant un chiffre d'affaire MDC de 73 000 €. La direction de l'ESAT et

la conseillère en insertion professionnelle ont rencontré M. Le Henanf, directeur MDC EA, et M. Normand, responsable d'activités, pour un état des lieux de leur collaboration avec l'ESAT « Les Ateliers des Portes du Perche ». L'objectif de cette rencontre fut également d'échanger et de négocier des mises à disposition de travailleurs de l'ESAT au sein de l'entreprise adaptée pour répondre à leur souhait d'inclusion professionnelle en milieu ordinaire.

ATELIER MENUISERIE

Neuf travailleurs et deux moniteurs d'atelier interviennent au sein de l'atelier Menuiserie. Des difficultés



d'approvisionnement en bois ont entraîné un changement de scieries. Le prix de la matière première a fortement augmenté en cours d'année 2023. L'ESAT a obtenu néanmoins un nouveau marché avec l'entreprise MADREPERLA France SA. Des palettes et coffres en bois sur mesure sont produits pour le transport de plaques de plexiglass et d'aluminium par avion à l'étranger. L'atelier Menuiserie rénove en outre des palettes pour TES-AMM à Senonches (recyclage matériel informatique) et

produit également, grâce à la récupération de palettes, des fagots pour l'allumage des cheminées et barbecues pour l'Intermarché de Senonches et prochainement de la Loupe.

ATELIER ESPACES VERTS

Sept travailleurs réalisent tous types de travaux d'entretien espaces verts : tonte, taille de haie, débroussaillage, broyage de végétaux... pour des particuliers et des entreprises. Un éducateur technique spécialisé et une monitrice d'atelier accompagnent les travailleurs au niveau de l'apprentissage et de l'utilisation du matériel thermique et mécanique. Un travailleur, titulaire du permis de conduire, transporte certains de ses collègues sur les lieux d'intervention.



Les investissements réalisés en 2023 ont permis de répondre à une demande croissante de chantiers tout en améliorant les conditions de travail des travailleurs et

des encadrants : achat d'un camion benne et d'un tracteur tondeuse pour faciliter et réduire les ports de charge, réfection du sol dans le bureau des moniteurs.

L'INCLUSION EN MILIEU ORDINAIRE

Les moniteurs d'atelier forment les travailleurs dans leurs apprentissages. Leur formation est continue et constitue une partie essentielle des prestations de l'ESAT. Leur affectation dans un atelier et à un poste plus précisément, considère les capacités, les souhaits et les motivations des travailleurs. Ces affectations sont régulièrement réévaluées dans le cadre du projet personnalisé du travailleur afin de maintenir ses acquis, de développer et de valoriser ses compétences. Un objectif est de favoriser l'inclusion en milieu professionnel ordinaire. L'action des professionnels de l'ESAT, de la conseillère en insertion professionnelle notamment, a permis l'intégration en milieu ordinaire de trois travailleurs en 2023, deux au sein de TES-AMM à Senonches et un travailleur au service espaces verts de la commune de Luisant (28).

La dynamique de l'année 2023 se prolonge en lien avec l'autodétermination, la qualité de vie et les conditions de travail des personnes accompagnées à l'ESAT. Des partenariats sont en attente avec des acteurs locaux : le comité du bassin d'emploi Perche-Nogentais (réfection du réfectoire de l'ESAT), l'équipe mobile d'appui aux situations complexes (orientation d'un travailleur vers une autre structure), le centre de ressources sur l'illettrisme et l'analphabétisme - CRIA 28 (tests de niveau en vue d'obtenir le permis de conduire), mais également avec l'AFPA de Chartres, Espaces France Services et Chill & Learn de La Loupe, l'ATEL (Association Tutélaire d'Eure-et-Loir).

Une intervention de sécurisation de l'atelier Espaces Verts et l'automatisation du portail d'entrée de l'ESAT vont être réalisées. Six travailleurs bénéficient début mai 2024 de mises à disposition en milieu ordinaire : : mairies du Theil sur Huisne et de Luisant, TES-AMM, EUROFEU à Senonches, EA Manufacture du Château. L'atelier Menuiserie lance une nouvelle activité de fabrication de composteurs bois 650 litres. Deux entités ont sollicité l'ESAT dans un marché en pénurie du fait de la Loi EGALIM : SMIRTOM du Perche Ornaïs et Bricomarché la Loupe. Le 21 mars 2024 enfin, deux travailleurs ont signé leur lettre d'engagement pour préparer une reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE).





Association fondée en 1891
et reconnue d'utilité publique
par décret du 29 janvier 1899

Siège administratif
6-8, rue Emile Dubois
75014 Paris

Tél. : 01 43 22 60 16
Fax : 01 43 27 54 17
contact@lamaisonmaternelle.fr

www.lamaisonmaternelle.com
www.lamaisonmaternelle.fr